

## TITRE : Lettre d'attestation — Procédure

Pour commander une lettre d'attestation, veuillez remplir le formulaire en ligne [Demande de lettre d'attestation](#). Veuillez noter que pour recevoir une lettre d'attestation, votre dossier doit être conforme aux exigences suivantes :

- vous devez être inscrit pour l'année scolaire ou la session courante ;
- vos frais de scolarité doivent être payés pour la session courante ;
- votre dossier au Bureau de la gestion du risque doit être à jour (immunisation, ajustement de masque, cours RCR et vérification du casier judiciaire).

Il est de la responsabilité de l'étudiant de satisfaire ces critères. Si votre dossier satisfait toutes les exigences, la lettre sera livrée dans les deux jours ouvrables qui suivent. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'adjointe scolaire à [medaca@uOttawa.ca](mailto:medaca@uOttawa.ca).